



LE MARIN D'EAU DOUCE

Bulletin de liaison de l'A.B.P.F.



Ecluse le Chatelier

MN

LE MOT DU PRESIDENT

Novembre décembre 2022 janvier février 2023 N°61

Chers adhérents,

La saison va reprendre avec le bonheur de se rencontrer pour certains sur la voie d'eau.

Notre association en ce début d'année a été marquée par le décès de Bernard GUEGUEN, notre secrétaire qui composait la mise en page de notre " Marin d'Eau Douce " depuis 2016.

Un grand merci à Bernard qui avait accepté cette tâche alors qu'il n'avait pas de bateau.

Cette année, le rendez-vous de printemps se déroulera en Loire-Atlantique. Serge Lambert nous a préparé le week-end des 22 et 23 avril. Vous trouverez le détail en page 6 de ce numéro, ainsi que celui de la Rencontre Nautique des 1^{er} et 2 juillet, à GUIPRY-MESSAC.

La mairie d'INZINZAC-LOCHRIST a installé un ponton, côté base nautique, en face de l'écluse N° 25 de LOCHRIST.

Avec Eric Belleguic, nous essayons d'organiser un week-end nautique en accompagnant des bateaux dont les propriétaires n'ont pas de permis rivière. Cette initiative a pour but d'encourager les navigants de la Rade de Lorient, de découvrir le Blavet, et d'obtenir le permis rivière.

Bonne saison à toutes et à tous.

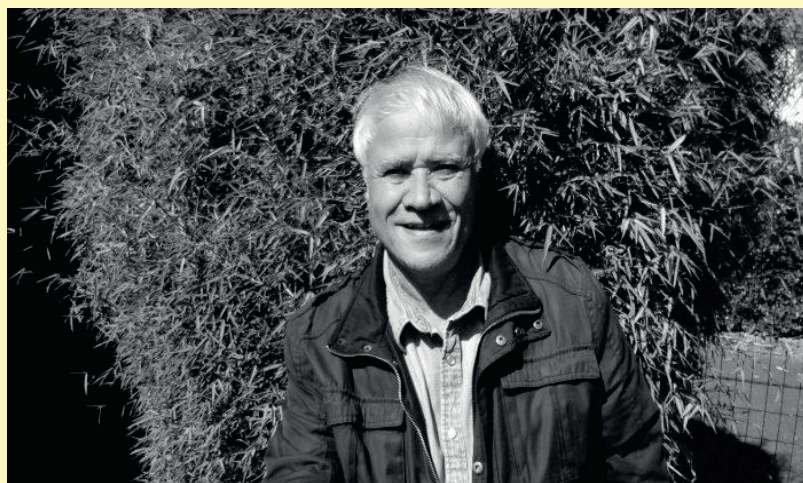
Amicalement.

M.NICOLAZIC.



Les canaux devaient désenclaver la Bretagne, un peu comme le plan routier promis par de Gaulle en son temps »

INTERVIEW – Auteur de l'ouvrage *Les canaux de Bretagne*, Kader Benferhat revient sur l'exploit technique des ingénieurs français pour concevoir les canaux dans une Bretagne « aux mœurs sauvages », leur importance économique et stratégique d'alors et leur place toujours centrale dans le territoire d'aujourd'hui. **S'intéresser à l'histoire des canaux de Bretagne, c'est se plonger dans l'histoire de France...**



C'est très juste ! Les débuts de la canalisation débutent en 1539, sous François 1^{er}. La province de Bretagne à peine unie au royaume de France jouissait encore d'une grande autonomie. Les États de Bretagne – l'assemblée des représentants de Bretagne jusqu'en 1789 qui se réunissait alternativement à Nantes et à Rennes – soumettent et obtiennent l'accord du roi de France de canaliser la Vilaine entre les villes de Rennes et de Messac, devenue depuis Guipry-Messac. Avant la canalisation, les bateaux arrivaient jusqu'à Redon mais il fallait les décharger et poursuivre l'acheminement des marchandises sur des charrettes empruntant des chemins peu praticables.

Ce projet de navigation intérieure qui devait placer la Bretagne comme « *centre commun des nations commerçantes de l'Europe* », ne s'est poursuivi qu'au 18^{ème} siècle, sous Louis XVI. A l'époque, relier les grands ports bretons avait pour objectif de désenclaver la Bretagne, un peu comme le plan routier gratuit promis par de Gaulle en son temps. *Une véritable ingénierie hydraulique s'est développée autour des canaux.*

Entre temps, la Révolution disperse les États de Bretagne et met un terme à la canalisation jusqu'à ce Napoléon relance la navigation intérieure...

Pour l'empereur, l'objectif n'était plus uniquement économique mais stratégique, afin de ravitailler les ports bretons et ainsi faire face au blocus maritime imposé par les Anglais. Le canal de Nantes à Brest démarre en 1799, celui d'Ille-et-Vilaine en 1804 et le canal du Blavet débute en 1802. Le réseau des canaux bretons est finalement achevé en 1842, mais il est moins ambitieux que le projet des États de Bretagne.

Petites histoires dans la grande : le 7 septembre 1811, à Port-Launay, dans le Finistère, on pose la pierre de la première écluse qui « *attestera aux siècles futurs la bienfaisance et la gloire du plus chéri des Souverains* ». Quant à la ville de Pontivy, qui connaîtra un essor économique liée au canal, elle changea six fois de nom, rebaptisée Napoléonville et même, en 1814, Bourbonville ! Et que dire de l'écluse nommée « Madame » suite à l'inauguration, en 1828, par Charles X et la duchesse de Berry de la première écluse sur l'Erdre .

D'un point de vue technique, la construction des canaux a été une véritable prouesse pour l'époque !

Oui, et l'un des plus grands exploits, c'est la création de tous les canaux de jonction entre les bassins de la Loire, de la Vilaine, de la Rance, du Blavet et de l'Aulne. D'un bassin à l'autre, il a fallu créer des parties entièrement artificielles. Les ingénieurs ont aussi planché sur le point de partage des eaux. Ce dernier doit répondre à un double problème contradictoire : être assez haut pour éviter de creuser des tranchées ou tunnels et, en même temps, être le plus bas possible pour capter un maximum d'eau des sources et des ruisseaux.

Le canal de Nantes à Brest est l'exemple du genre avec ses trois points de partage entre les quatre bassins. La construction de la [rigole d'Hilvern](#) (alimentant le bief de partage du même nom), longue de 62km avec une pente de 3/10^{ème} de millimètres et reliant deux points distants à vol d'oiseau de 20km est également une prouesse technique. C'est tout une ingénierie hydraulique qui s'est développée autour des canaux.

Ils s'accordèrent à y reconnaître la Sibérie de la Bretagne. Des mœurs sauvages comme le pays, les chemins impraticables, les maisons du bourg obstrués par des fumiers infects...

Si les conditions de travail étaient difficiles pour les ouvriers, les ingénieurs ont, eux aussi, gardé des souvenirs de leur passage en Bretagne...

De nombreux ouvriers sont morts sur les chantiers, travaillant à la pelle et à la pioche, uniquement aidés par des chevaux. Les ingénieurs, eux, ont dû faire face à une population hostile – certains habitants ont été expropriés, d'autres ne pouvaient plus utiliser leurs moulins le temps de la construction -, qui ne parlait encore que le breton.

Je pense par exemple au récit de l'ingénieur Lecor qui a travaillé sur la tranchée de Glomel, creusée de 1823 à 1832 par les bagnards de Brest. Il écrivait alors : « *Lorsque pour la première fois, les ingénieurs se rendirent à Glomel pour préparer les travaux, ils s'accordèrent à y reconnaître la Sibérie de la Bretagne. Des mœurs sauvages comme le pays, les chemins impraticables, les maisons du bourg obstrués par des fumiers infects, pas un toit pour les mettre à l'abri de l'injure du temps... Le pain le plus usuel, le légume le plus grossier y étaient un luxe inconnu...* »

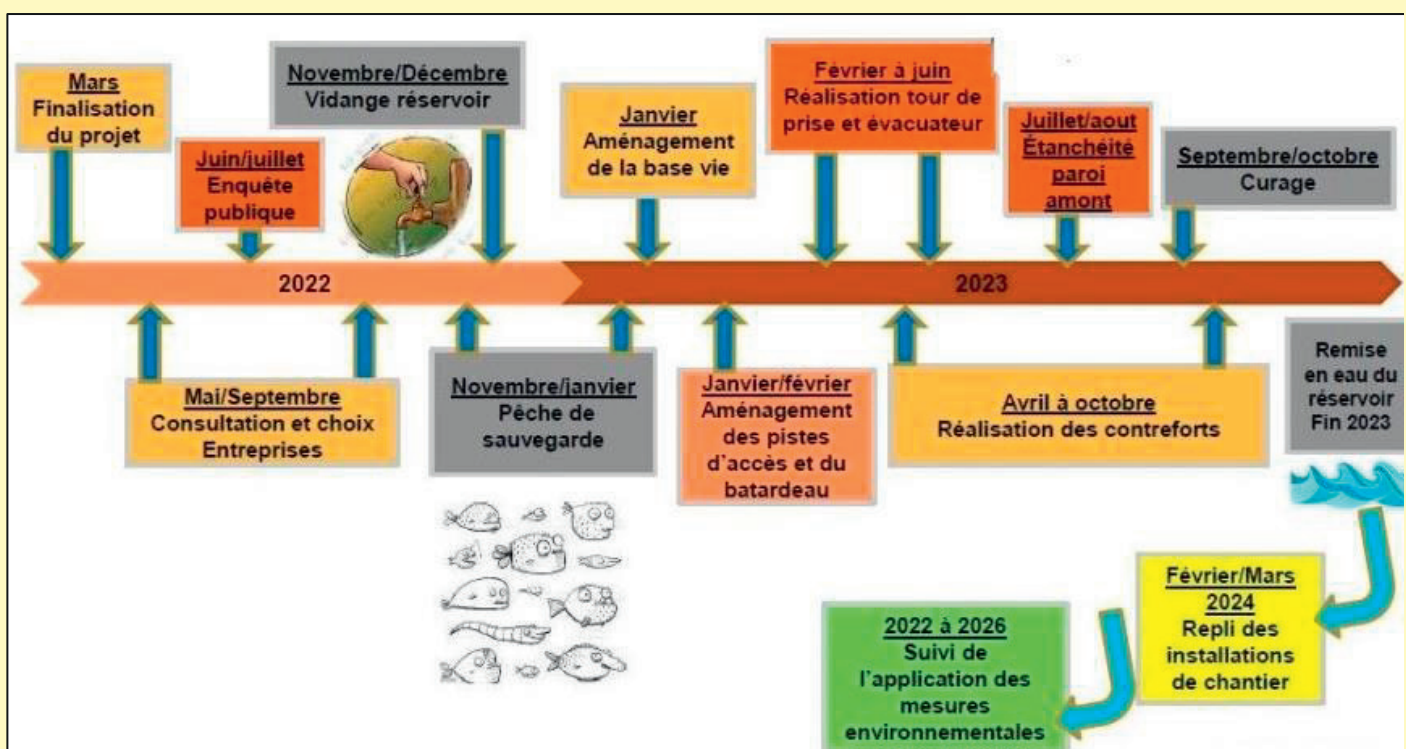
Conçus à l'origine pour doper le commerce, les canaux de Bretagne semblent continuer à jouer ce rôle ?

Les canaux ont modelé le paysage, créé du lien social et économique tout en désenclavant la Bretagne intérieure. Ce qui était leur objectif premier. Désormais, [ils attirent les touristes et participent autant à l'attractivité économique que culturelle](#) du territoire.

Mais il faut se projeter encore dans le temps... L'écosystème qui s'est développé sur les canaux est devenu une ressource précieuse pour la Bretagne et son environnement. C'est pourquoi il est nécessaire de préserver et entretenir ce patrimoine, comme un legs aux générations futures.

[Les canaux de Bretagne, Kader Benferhat, 119 p., Éditions Ouest-France.](#)

Lac du Vioreau en Loire-Atlantique Planning des travaux

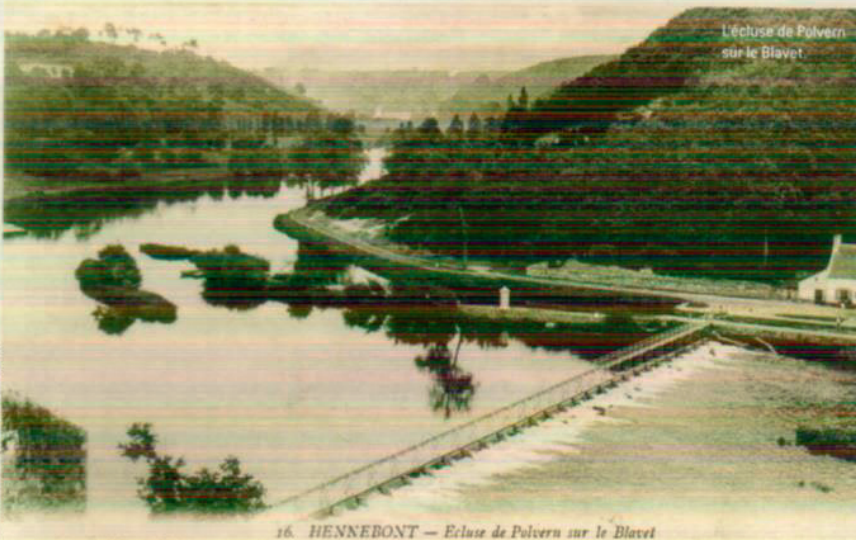


HISTOIRE

VOLS SUR LE CHANTIER DE CANALISATION DU BLAVET

L'ACCUSÉ JUGÉ LE 2 AVRIL 1818

Des vols ont eu lieu sur le chantier de canalisation du Blavet dans la nuit de jeudi 27 au vendredi 28 novembre et dans la nuit du lundi 1^{er} décembre 1817. Une enquête est diligentée, le suspect est Jean Drianic, charpentier menuisier, domicilié rue Neuve à Hennebont.



© Archives municipales d'Hennebont

Artand et Nozais, Nantes

16. HENNEBONT — Ecluse de Polvern sur le Blavet

Les travaux de canalisation du Blavet ont débuté en 1803 à partir d'Hennebont en remontant vers Pontivy, par le creusement du chenal de navigation, le terrassement du chemin de halage et la construction des ouvrages hydrauliques. Fin 1817, les écluses sont achevées, ainsi que le déversoir de Polvern.

Les constatations

Le 5 décembre 1817, Jean-Marie du Bouëtiez de Kerorguen, suppléant du juge de paix du canton d'Hennebont se déplace aux écluses de Polvern et des Gorets pour prendre la déposition de François Lamour, garde des écluses. Ce dernier déclare que Joseph Dufay, pêcheur, a été témoin des faits suivants. Vers une heure du matin, le 28 novembre, il a vu et formellement reconnu le nommé Jean,

charpentier menuisier, demeurant rue Neuve, allongé sur le balancier de la porte d'aval de l'écluse des Gorets. Le matin, le pêcheur a constaté qu'il manquait des vis et des garnitures en fer sur les portes de l'écluse. Quelques jours plus tard, le 2 décembre, il découvre de nouvelles déprédations aux portes des écluses de Polvern et des Gorets.

Le 2 janvier 1818, au vu des indices, le juge d'instruction décerne un mandat d'amener à l'encontre de Jean Drianic. Le 5 janvier, Mathurin Le Bail, huissier près le tribunal de première instance, se présente au domicile du charpentier pour l'interpeller. Sa femme Michelle Le Mestric déclare qu'il est absent depuis plus de trois mois et qu'elle ne connaît pas son lieu de résidence. Quelques jours plus tard,

le suspect se constitue prisonnier, puis est conduit à la maison d'arrêt d'Hennebont, située dans les tours Broërec.

Les aveux

Le 14 janvier, interrogé par le juge d'instruction de Lorient, le mis en cause, ne parlant que le breton, bénéficie de l'assistance d'un interprète. Il reconnaît les faits et avoir vendu pour 52 sous le butin du premier vol à Yves Le Marour, forgeron au bourg de Saint-Gilles (commune de Languidic), le dimanche 30 novembre. Il prétend en outre que le forgeron serait l'instigateur du second vol. Une accusation que ce dernier dément fermement. L'inculpé est écroué à Lorient le 15 janvier, puis il est transféré à la maison de justice de Vannes le 28 janvier à l'issue de l'instruction.

Au procès

Le procès se tient le jeudi 2 avril 1818 devant la cour d'assises du Morbihan. Après délibération, le jury déclare à l'unanimité l'accusé « coupable d'avoir volontairement détruit en partie des constructions qu'il savait appartenir à autrui ». Il est condamné à 5 ans de réclusion et, humiliation suprême, à être exposé une heure au carcan sur la principale place publique de Vannes. Il est transféré à la maison d'arrêt de Pontivy, où il meurt le 10 janvier 1819 à l'âge de 34 ans. ●

Nadine Sorin, Archiviste municipale

EN BRETON !

Enquête
Enklask
Huissier
Urcher
Indice
Merk
Juge
Barnour
Jury
Juri
Prisonnier
Prizoniad
Procès
Prosez
Suspect
Suspedad
Tribunal
Lez-varn
Vol
Laeroñsi

Attention aux plantes invasives



Crédit photo : Région Bretagne Elodée, plante invasive
Elodée, plante invasive

Une météo ensoleillée ou encore la qualité de l'eau pourraient expliquer le développement de plantes invasives à certains endroits des canaux, mais on manque encore d'études pour expliquer les causes de leur présence et y remédier à la racine. En charge de l'entretien et de l'exploitation des canaux bretons depuis 2011 pour le Morbihan, l'Ille et Vilaine et les Côtes d'Armor (sauf la portion Carhaix-Guerlédan) et 2020 pour le Finistère, nous assurons **une surveillance « biodiversité » et un inventaire permanent pour identifier et éradiquer les plantes invasives mais aussi informer les navigateurs et navigatrices de l'état des canaux afin de faciliter leur circulation.**

Dates de navigation 2023 – Canaux de Bretagne

Dates de navigation : 8 avril au 9 octobre pour 2022 / 7 avril au 29 octobre pour 2023
A partir de 2022, la période de navigation ouvrira le vendredi précédant la 1^{re} zone de vacances scolaires de Pâques, après le 1^{er} avril et fermera le dernier dimanche d'octobre.

Horaires de navigation :

- du 07/04 au 09/06 : 9h – 12h30 et 13h30 – 18h45
- du 10/06 au 10/09 : 9h – 12h30 et 13h30 – 19h15
- du 11/09 au 15/10 : 9h – 12h30 et 13h30 – 18h45
- du 16/10 au 29/10 : 9h – 12h30 et 13h30 – 18h00

Les plaisancier-ère-s doivent se présenter aux écluses au plus tard 15mn avant la fin du service.

Ces horaires ne concernent pas les [entrées fluvio-maritimes](#), qui ont des horaires spécifiques.

icol

INFOS DIVERSES

RENCONTRE NAUTIQUE

Cette année, notre rencontre nautique aura lieu les 1^{er} et 2 juillet à GUIPRY-MESSAC.
 Pour les personnes qui le souhaitent, nous proposons des rassemblements échelonnés :
 - le mardi 27 juin à BESLE
 - le mercredi 28 juin à STE ANNE S/ VILAINE
 - le jeudi 29 juin à GUIPRY-MESSAC
*Les samedi et dimanche, Claude et Anne-Marie seront avec nous comme les années passées
 pour le buffet et le cochon grillé*

SORTIE DE PRINTEMPS EN LOIRE ATLANTIQUE des 22 et 23 AVRIL

Il nous a semblé intéressant de découvrir l'étang de Vioreau à sec pour restaurer le barrage et y faire d'importants travaux d'entretien. Nous en profiterons pour voir quelques lieux remarquables de la rigole alimentaire sans laquelle la navigation entre Erdre et Vilaine serait impossible. Notre rendez-vous est fixé Place André Mazureau, à JOUE sur ERDRE, le samedi, à 12 h.



Le soir nous rejoindrons OUDON puis CHAMPTOCEAUX, pour ceux qui dorment à l'hôtel.
 Le dimanche matin, nous visiterons la tour à Oudon et après une restauration au « 6 sous », nous vous proposerons une balade découverte sur la Loire, à bord de la Luce.
 Les camping-cars seront les bienvenus. Ils resteront place André Mazureau à JOUE sur ERDRE le samedi après-midi et pourront se poser sur une grande place à OUDON pour la nuit, à 2 pas de la visite guidée du dimanche matin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Serge au 06 79 04 57 72

ILS NOUS ONT QUITTES



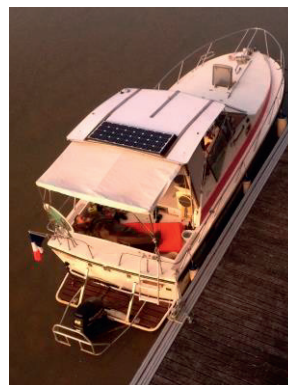
Bernard GUEGUEN,
Secrétaire de l'ABPF
depuis 2016



Gisèle CRESPEL, épouse de
Daniel, membre du
Conseil d'Administration

Claude HELENE,
adhérent de
Loire-Atlantique
depuis 2010

PETITES ANNONCES



A VENDRE : 15 000 €
 Vedette Guy Couach 1984
 Longueur : 8 m - Largeur : 3 m
 Tirant d'eau : 0.65 m
 4 couchettes
 Moteur : HB 60 CV – 1 200 H
 Tél : 06 10 60 46 19

Visite dans les Plaines de
 Mazerolles sur Erdre
 44 SUCE S/ ERDRE

Le lac de Vioreau à sec

Nous y voilà, on nous en parlait depuis plus de deux ans ! Eh bien c'est commencé. La vidange du lac a débuté fin septembre, depuis la fermeture anticipée de la navigation.

Les poissons ont été pêchés dont certains replacés dans d'autres plans d'eau en attente de retour.

Élément indispensable pour la navigation entre Nantes et Redon, l'étang de Vioreau, construit en 1835, a déjà été vidé en 1987 et 2003.

La fragilité de son barrage, pouvant mettre en danger 7 500 personnes en aval, ne permettait plus de stocker en hauteur, 9 m d'eau mais seulement 7 m. Depuis plusieurs années, ce volume de plus de 7 millions de m³, ne suffisait plus à satisfaire les nombreux éclusages compte tenu des périodes de sécheresse se succédant.

Les travaux, qui vont s'échelonner jusqu'en novembre 2023, consistent à :

- colmater les différentes fuites par forages ;
- augmenter le nombre de contreforts à l'arrière du barrage, aujourd'hui de 3, ils passeront à 10 ;
- étancher l'amont du barrage avec un film épais ;
- construire une « tour de prise » pour remplacer les vannes manuelles datant de 1835, par des vannes commandées à distance.

- ◆ curage de la partie Est, pour limiter le développement des cyanobactéries.

Les travaux d'un montant de 16,5 millions d'euros, menés par l'entreprise Bouygues devront s'enchaîner pour permettre une remise en eau en novembre 2023. Si ce n'est pas fini en fin d'année, la navigation 2024 entre Quiheix et Melneuf sera fort compromise. A suivre dans le prochain numéro du MDD....

Serge LAMBERT



Canal de Nantes à Brest en Loire Atlantique – système hydraulique

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire et gestionnaire du canal de Nantes à Brest et du système hydraulique afférent, lance le chantier de modernisation du barrage de Vioreau. Les travaux débuteront par la mise en assec du réservoir. Sur ce site unique, le Département prend les garanties nécessaires pour que le chantier se déroule en toute sécurité pour les usagers et dans le respect de ce site classé Natura 2000.

À quoi sert le barrage de Vioreau ?

Le réservoir et le barrage du grand réservoir de Vioreau ont été réalisés au début du XIX^e siècle afin d'alimenter le canal de Nantes à Brest, situé à une vingtaine de kilomètres du site. Depuis 2008, le Département de Loire-Atlantique est propriétaire de 120 kms de voies navigables : la Sèvre nantaise, l'Erdre, le canal de Nantes à Brest et son système hydraulique et assure l'entretien, le suivi et la surveillance.

Le barrage de Vioreau est au cœur du dispositif d'alimentation en eau du canal, il a pour fonction première de stocker l'eau l'hiver afin de la restituer en période de navigation (d'avril à septembre habituellement), via la rigole d'alimentation. Différentes activités de loisirs sont aussi aujourd'hui pratiquées sur et autour du plan d'eau (nautisme, pêche, chasse, randonnée à pied et à vélo...).

Pourquoi rénover le barrage ?

Dans le cadre de la réglementation propre aux barrages, une étude technique a montré la nécessité d'intervenir sur l'ouvrage de Vioreau, qui présente quelques fragilités structurelles. Parallèlement, des dispositions de surveillance, ont été mises en place et complétées par le suivi automatique du niveau du plan d'eau en 2018.

- ① Rigole des Ajaux
- ② Étang réservoir de la Provostière
- ③ Rigole d'alimentation
- ④ Étang de Bout-de-Bois
- ⑤ 8^e bief - Bief de partage
- ⑥ Écluse n°17 - Les Bellions
- ⑦ Écluse n°8 - La Remaudais
- ⑧ Écluse n°7 - Le pas d'Héric
- ⑨ Écluse n°2 - Quiheix

■ Plan d'eau et cours d'eau artificiels
■ Cours d'eau naturels

COMPTOIR NAUTIQUE

Le Pont en Marzan BP 25 - 56130 La Roche Bernard - Tél. 02 99 08 55 22
Port. 06 62 78 77 46 - E-mail : sarl-comptoir-nautique@orange.fr

www.comptoir-nautique-56.fr

BRETAGNE BRODERIE

BRETAGNE BRODERIE
La liberté de vous démarquer !!

www.bretagnebroderie.fr

BRODERIE - MARQUAGE - OBJETS PUBLICITAIRES

PA NAUTIPARC 8 rue de l'Île de la Jument 56870 BADEN 02 97 58 07 63 - contact@bretagnebroderie.fr

Escales Fluviales de Bretagne

PORT DE FOLLEUX (Sud)
Rive de NIVILLAC

RELAIS USHIP
RESTAURANT

MULTI NAUTIQUE
36 ZP de Folleux • 56130 Nivillac • Tél. 02 99 90 67 76
contact@multinautique.fr • www.multinautique.com

Logos: LOMAR, Perkins, VOIVO PENTA

SECRETARIAT & REDACTION
Maurice NICOLAZIC 3, rue Bois Bourgerel 56870 BADEN
Mise en page : Marie-José NICOLAZIC
Tél : 02 97 57 02 31 ou 06 08 32 18 30 - E-mail : abpf@orange.fr Site : www.plaisance-fluviale-bretonne.org
Notre service « Réception Articles et Photos » est toujours ouvert pour recevoir vos documents.....

Imp. DV COMMUNICATION Groupe IMPRIGRAPHI IRC 875 790 207 (Ne pas jeter sur la voie publique)